

PHI-7700 Sujets spéciaux

Le développement durable et ses enjeux philosophiques

Professeur : Marie-Hélène Parizeau

I BUT DU COURS

À partir de son élaboration dans le Rapport Brundtland en 1987, le concept de développement durable s'est imposé progressivement comme une alternative à certaines philosophies de l'environnement radicales comme la *deep ecology* qui prônent la valeur intrinsèque de la nature, une protection la plus étendue possible de l'environnement et une révision des modes de consommation capitalistes. Or, dans une perspective bien différente, le concept de développement durable vise à lier l'économie à l'environnement. Ce concept se définit ainsi :

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- le concept de 'besoins', et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, et à qui il convient d'accorder la plus grande priorité et
- l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur les capacités de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

Ainsi les objectifs du développement économique et social sont définis en fonction de la durée, et ce dans tous les pays – développés ou en développement, à économie de marché ou à économie planifiée. Les interprétations pourront varier d'un pays à l'autre, mais devront comporter certains éléments communs et s'accorder sur la notion fondamentale de développement durable et sur un cadre stratégique permettant d'y parvenir. » (p 51, Rapport Brundtland).

Malgré une définition de départ complexe, ce concept n'a cessé de mobiliser théoriciens et praticiens dans l'élaboration de nouvelles définitions, de contenus, de stratégies et de pratiques en découlant.

Son appropriation par le politique et l'économique s'est manifestée de façon croissante et donne lieu à des débats polarisés au niveau international lors des différents *Sommet de la terre*, dans les organisations des Nations Unies ou au niveau des États. Le prochain sommet Rio +20, du 20 au 22 juin 2012 prochain, propose de nouveaux thèmes; « l'économie verte » et la gouvernance pour mieux définir le développement durable et ses enjeux. Dans ce contexte, il devient pertinent d'analyser l'évolution du concept de développement durable ainsi que l'éclipse ou l'émergence de nouvelles valeurs depuis son élaboration en 1987. Ce concept a mobilisé au fil des ans une variété d'enjeux politiques et philosophiques importants tels que le développement humain, la gouvernance, le principe de précaution, la justice, la qualité de vie, la croissance économique, le transfert technologique, la diversité biologique et la diversité culturelle.

Ce séminaire vise à explorer dans quelle mesure le concept de développement durable est en continuité avec le projet de la modernité occidentale. Nous tenterons ainsi de répondre à certaines questions :

- 1) dans quelle mesure le concept développement durable se distingue de la théorie du développement économique et social développée après la 2^e Guerre Mondiale dans la foulée du Plan Marshall?
- 2) Comment la durabilité se manifeste-t-elle comme nouvelle temporalité au sein de la modernité? Que veut dire le concept de « générations futures »?
- 3) Le concept de développement durable se présente-t-il comme un correcteur des dommages du modèle de l'économie libérale avec le nouveau modèle de « l'économie verte »?
- 4) Le primat accordé à la justice dans la répartition des richesses mondiales dans le concept de développement durable et en particulier l'idée de « l'éradication de la pauvreté » est-il compatible avec la souveraineté des États? Qu'en est-il alors d'une gouvernance mondiale posée comme corollaire du développement durable?
- 5) Comment la valeur de protection de l'environnement (biodiversité) et l'affirmation de la valeur intrinsèque de la nature se manifestent dans le concept de développement durable?
- 6) Le concept de développement durable dans Rio +20 marque-t-il la défaite politique des discours de la *deep ecology*?

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- a. Introduire aux grandes thèmes et débats éthiques en philosophie de l'environnement à partir d'une analyse du concept de développement durable.
- b. Introduire aux différents éléments qui structurent le concept de développement durable dans une perspective internationale et diachronique.
- c. Se familiariser avec les débats contemporains sur le développement durable tant au plan éthique que politique et économique.
- d. Comprendre la démarcation philosophique de la modernité dans les enjeux du développement durable.

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- a. Développer les capacités des étudiants à analyser les concepts et leur histoire dans des débats très actuels et polémiques.
- b. Favoriser le développement d'une pensée critique.

III CONTENU

À partir de la problématique indiquée plus haut qui vise à analyser dans quelle mesure le concept de développement durable est en continuité avec le projet de la modernité occidentale, plusieurs grands thèmes et enjeux du développement durable seront examinés dans ce séminaire :

- La définition initiale du développement durable dans le rapport Brundtland de 1987 et son évolution dans le Sommet de Johannesburg et Rio +20.
- La remise en question de l'idée de développement économique et social par le développement durable
- La crise environnementale et les réponses théoriques de la *deep ecology* et leur impact dans la Convention sur la Diversité Biologique et l'Agenda 21.
- Le Sommet de la terre de Rio de Janeiro de 1992, ses enjeux politiques et éthiques. Les suites Johannesburg 2002; Rio +20 en 2012 sur « l'économie verte » et « le cadre institutionnel du développement durable ».
- La globalisation de l'économie capitaliste et « l'économie verte » : *Blueprint for a green economy*.
- Le développement durable comme concept fonctionnel : environnement, justice, économie et gouvernance.
- Les enjeux éthiques et philosophiques de la durabilité et de la justice à partir du concept de développement durable.

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Les cours comportent une partie magistrale mais aussi une partie de discussion sur les textes à lire à partir des exposés oraux.

V LECTURES OBLIGATOIRES ET LECTURES SUGGÉRÉES

Lecture obligatoire : un recueil de textes des différents philosophes étudiés en cours à partir duquel les étudiants auront un ou deux textes à lire par semaine.

Éléments de bibliographie :

- Angell David, Comer J., Wilkinson M., (1990), *Sustaining earth. Response to environmental threats*, London, Macmillan.
- Attfield Robin, *Environnemental Ethics*, Cornwall, Polity MPG Books Ltd.
- Attac, *Le développement a-t-il un avenir ? Pour une société économe et solidaire*, Paris, Mille et une nuits.
- Beck Ulrich, (2001) *La société du risque*, Paris Aubier. *Risikogesellschaft* (1986).
- Bettelheim Charles, (1970), *Problèmes théoriques et pratiques de la planification*, Paris, Maspéro.
- Birnbacher Dieter, *La responsabilité envers les générations futures*, Paris, PUF.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Brundtland), *Notre avenir à tous*, Montréal, Éditions du Fleuve.
- Gosseries Axel, (2004), *Penser la justice entre les générations*, Paris, Aubier.
- Gunder Frank André, (1969), *Le développement du sous-développement*, Paris, Maspéro.
- Maréchal, Jean-Paul, Quenault (eds), Béatrice, (2005), *Le développement durable. Une perspective pour le XXIe siècle*, Presses Universitaires de Rennes.
- Partant François, (1982), *La fin du développement. Naissance d'une alternative ?* Paris, Maspéro, La Découverte.
- Passet René, (1996), *L'Économie et le vivant*, Paris, Économica, 2^e ed.
- Passet René., (2000), *L'illusion néo-libérale*, Paris, Flammarion.
- Polanyi Karl, (1983), *La grande transformation*, Paris Gallimard.

- Rist Gilbert, (1996), *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de sciences po.
- Sachs Wolfgang, Esteva Gustavo, *Des ruines du développement*, Montréal, Écosociété.
- Sen Amartya, *Un nouveau modèle économique*, Paris, Odile Jacob.
- Smouts Marie-Claude (ed), *Le développement durable. Les termes du débat*, Paris, Armand Colin.
- Vivien Franck-Dominique, *Le développement soutenable*, Paris, La Découverte.
- Zaccai E., Missa J.N. (eds), (2000), *Le principe de précaution. Significations et conséquences*, Edt de l'Université de Bruxelles.

VI MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Un exposé oral ou un travail long sur un des textes du recueil (50%),
- Un travail long réflexif (50%) (18 avril 2012) sur une problématique précise du concept de développement durable.

Critères :

- . Compréhension de la matière du cours et des lectures.
- . Qualité de l'argumentation (logique, cohérence)
- . Structure et présentation logique des idées.
- . Qualité du français (orthographe et syntaxe).
- . Il va de soi que le plagiat est interdit.
Pour ces deux derniers points, l'étudiant consultera les règlements de la Faculté de philosophie.
- . La grille d'évaluation utilisée est celle qui a cours à la Faculté de philosophie de l'Université Laval.

Étudiants ayant un handicap :

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>